



espritcors@ire
observatoire de la défense et de la sécurité

BULLETIN de DON 2021 pouvant bénéficier de défiscalisation IFI

à retourner à secretariat@espritcorsaire.fr
Les équipages d'espritcors@ire et ESPRITSURCOUF
vous remercient de votre engagement à leurs côtés

**Je verse la somme de..... € pour soutenir l'action d'espritcors@ire.
Merci de préciser si c'est dans le cadre de l'IFI**

NOM : **Prénom :**
Société ou association
Fonction.....
Mail :@.....
Téléphone
Adresse postale :
N°..... **voie**.....
Code Postal : **Ville**
Pays :

Montant libre en 2021,

à titre d'information :

Adhésion à vie (Fondateur) : 1 000 € = 250€ net fiscal à 75% (*) ou 340 € à 66%()**
Entreprise : 500 € = 200 € net fiscal à 60% (*)**

Trois manières de faire un versement à l'association «espritcors@ire» :

- **Par CHÈQUE** à l'ordre "espritcors@ire" :
espritcors@ire 7 rue Rosa Bonheur 75015 PARIS
- **Par VIREMENT** nous consulter : secretariat@espritcorsaire.fr
- **Par PAYPAL, avec Carte bancaire**

L'association « espritcors@ire », selon les articles 200 et 238 bis du Code général des impôts, a la qualité d'association d'intérêt général depuis le 19 décembre 2014.

Vous recevrez par retour de mail un reçu fiscal, libellé à la date de votre règlement.
Ce reçu n'est pas à joindre à votre déclaration, mais doit être conservé en cas de contrôle.

TAUX de DÉFISCALISATION à « espritcors@ire »

- **75% pour l'Impôt sur la Fortune Immobilière (*)**
- **66% pour l'Impôt sur le revenu (**),** dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable,
- **60% pour l'Impôt sur les sociétés (***),** dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

Revue hebdomadaire on line : www.espritsurcouf.fr

Siège social : 7, rue Rosa Bonheur

75015 Paris

contact : secretariat@espritcorsaire.fr